

# Procédure pour une inscription aux cours l'UNIL-HEC

1. Remplir le formulaire « [Google form](#) » de demande de cours hors plan d'études.
2. Dès le mail de confirmation de la section reçu, s'inscrire sur le **Moodle UNIL** du ou des cours choisis. Vous devez utiliser vos identifiants Gaspar. La clé concernant Moodle est généralement donnée par l'enseignant-e lors du premier cours, si rien d'autre n'est écrit sur le descriptif de cours (syllabus). **Attention : ceci n'équivaut pas à une inscription officielle. Vous référez au point 4 de cette procédure pour l'inscription à l'enseignement à l'UNIL-HEC**
3. Dès le OK de la section, s'inscrire sur **IS-Academia** en passant par la rubrique « [autre matière](#) » et en indiquant « Crédits UNIL ». Ensuite, sélectionnez la Faculté des Hautes Etudes Commerciales I. **Une seule inscription est nécessaire, même si vous prenez plusieurs cours.**

**Attention :** l'inscription sur IS-Academia, durant les deux premières semaines du semestre, **est obligatoire**. Sans cette inscription, l'UNIL-HEC ne vous ouvrira pas de compte.

4. **L'inscription à l'enseignement à l'UNIL-HEC** a lieu les **3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semaine** de chaque semestre et **est obligatoire**. Cette inscription vous permettra ensuite d'être inscrit automatiquement à l'examen. Les inscriptions tardives (taxe de CHF 200.-) ont lieu les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> semaine de chaque semestre.

Dès la fin des inscriptions aux cours EPFL, le service académique transmet la liste des étudiant-es EPFL inscrit-es sous la rubrique « Crédits UNIL » à l'UNIL. Un login UNIL est ensuite généré et vous est envoyé automatiquement par e-mail. A partir de ce moment-là, vous pourrez aller vous inscrire à l'enseignement. Vous trouverez le lien sur la page UNIL-HEC concernant les inscriptions à l'enseignement : [Inscriptions enseignements et examens](#)

**Merci de prendre note que pour tous problèmes en lien avec l'UNIL-HEC (cours introuvable, problème de connexion avec leur site, etc.) l'EPFL ne peut pas vous aider. Il faut prendre contact directement avec leur secrétariat : [hec.incoming@unil.ch](mailto:hec.incoming@unil.ch) / Bureau 256**

**IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS NOTER CES ÉCHÉANCES, L'UNIL-HEC NE FAISANT PAS DE RAPPEL ÉLECTRONIQUE. AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE EN DEHORS DE CES PÉRIODES.**

**Attention : il peut y avoir des conflits horaires entre les examens EPFL et HEC.**

C'est un risque que vous prenez et rien ne sera entrepris ni du côté UNIL ni du côté EPFL pour y remédier. Si vous ne pouvez pas participer à l'examen d'HEC ou si vous l'échouez, vous pourrez vous présenter à l'examen de la **session de rattrapage organisée en août** (aussi valable pour les cours du semestre d'automne).

Remarques :

Les crédits correspondant au(x) cours pris seront indiqués lors de la réception de la note obtenue à l'examen UNIL-HEC. Il est donc normal que « 0 » soit indiqué sur IS-Academia.

Les cours pris en dehors de l'EPFL ne sont pas validés par une note, mais par une appréciation « R » pour réussi, « E » pour échec. Vous n'aurez donc jamais le titre du cours UNIL-HEC sur votre bulletin de note EPFL.